

Bouc émissaire¹

Pendant le génocide au Rwanda de 1994, les victimes furent non seulement des personnes adultes, mais aussi des enfants. En effet, des familles entières furent décimées et, la question est de savoir pourquoi, même les enfants – des innocents à tout point de vue, furent concernés par les actes criminels des adultes.

Deux ans plus tard, vers fin 1996, les vainqueurs de la guerre civile au Rwanda attaquèrent les camps de réfugiés de leurs compatriotes au Congo Kinshasa. Motif : libérer les millions de réfugiés rwandais des « génocidaires ». Ceux-ci, selon la thèse officielle du régime rwandais actuel, les empêchaient de rentrer au bercail – après avoir fui le nouveau régime à Kigali. Malheureusement, la prétendue « guerre de libération » menée par le Rwanda au Congo Kinshasa fut à son tour un véritable massacre planifié.

Lorsqu'on interroge tel ou tel partisan de la nouvelle idéologie au pouvoir au Rwanda sur les massacres commis à l'est du Congo contre des réfugiés rwandais - parmi lesquels des enfants dont certains n'étaient que des nourrissons à l'époque du génocide de 1994 au Rwanda, d'autres étant nés dans les camps de réfugiés au Congo-même -, la réponse est sans ambiguïté : « les enfants des génocidaires sont plus dangereux que leurs parents » !

Les Hébreux « sacrifiaient rituellement à la divinité un bouc blanc chargé de leurs péchés à la fête des Expiations. » En général, le « bouc émissaire » « désigne un agent social (minorité, étranger, leader déchu) sur lequel des accusateurs rejettent sans justification les fautes ou les erreurs commises par la collectivité. »²

En psychologie sociale, « le bouc émissaire a, dans un groupe, la fonction de fixer sur lui les attaques qui pourraient viser le leader ou le groupe dans sa globalité et qui sont ainsi déviées ; ce déplacement peut être spontané et inconscient ou délibéré ; il peut être facilité par l'attitude masochiste de la victime. »³

A partir des données anthropologiques et historiques, R. Girard a étudié le « mécanisme sacrificiel » dans nos sociétés, depuis la nuit des temps. La réflexion de cet auteur sur le statut du « bouc émissaire »⁴ nous intéresse en particulier, surtout en ce qui concerne « les stéréotypes de la persécution » et la violence des mythes :

Les persécutions collectives selon R. Girard : « Par persécutions collectives, j'entends les violences commises directement par des foules meurtrières, comme le massacre des Juifs pendant la peste noire. Par persécutions à résonances collectives, j'entends les violences du type chasse aux sorcières, légales dans leurs formes mais généralement encouragées par une opinion publique surexcitée (...). Les persécutions qui nous intéressent se déroulent de préférence dans des périodes de crise qui entraînent l'affaiblissement des institutions normales et favorisent la formation de *foules*, c'est-à-dire de rassemblements populaires spontanés, susceptibles de se substituer entièrement à des institutions affaiblies ou d'exercer sur celles-ci une pression décisive. »⁵

La désignation du bouc émissaire : « Dans le mythe (...), nous avons des accusations proprement mythologiques, le parricide, l'inceste, l'empoisonnement moral ou physique de la communauté. Ces accusations sont caractéristiques de la façon dont les foules déchainées conçoivent leurs victimes. Or ces mêmes accusations sont juxtaposées à des critères de sélection victimaire qui pourraient être réels. »⁶

Mythes « sauvages » et phénomènes de foule : Selon R. Girard, « dans les mythes plus « sauvages », (...) les personnages principaux sont de redoutables transgresseurs et ils sont traités en tant que tels. Ils attirent, de ce fait, un châtement qui ressemble étrangement au destin que subissent les victimes des persécutions collectives. (...) A côté des héros disgraciés, il y en a aussi d'exceptionnellement beaux, exempts de tous défauts. Cela veut dire non que la mythologie est littéralement n'importe quoi mais qu'elle va de préférence aux extrêmes et c'est ce qui caractérise (...) la polarisation persécutrice. »⁷

1 Cf. SEBUNUMA D., *La compulsion de répétition dans les violences collectives*, thèse de Doctorat soutenue le 25 février 2011 à l'Université Paris Diderot - Paris7, publiée à l'Université Lille3, Atelier National de Reproduction des Thèses, 2012 ; puis à Issy-les-Moulineaux, Éditions Umusozo, 2013.

2 *Ibid.*

3 GIRARD R., (1982), *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset, 2009.

4 *Ibid.*, p. 21.

5 *Ibid.* p. 41.

6 *Ibid.*, p. 50.

7 *Ibid.*, pp. 40 – 59.

Le statut du bouc émissaire dans le mythe et dans les textes historiques : « A l'exception de quelques mythes exemplaires, (...) la mythologie n'est pas *directement* assimilable aux représentations persécutrices déchiffrables, mais elle l'est *indirectement*. Au lieu de présenter quelques traits vaguement monstrueux, la victime se laisse malaisément repérer en tant que victime car elle est entièrement monstre. » Cependant, dans les récits historiques comme dans la mythologie, selon R. Girard, on « a forcément affaire à un seul et même principe de distorsion du représenté mais, dans la mythologie, ce moteur fonctionne à un plus haut régime que dans l'histoire. (...) Dans les persécutions historiques, les « coupables » restent suffisamment distincts de leurs « crimes » pour qu'on ne puisse pas se méprendre sur la nature du processus. Il n'en va pas de même dans le mythe. Le coupable est tellement consubstantiel à sa faute qu'on ne peut pas dissocier celle-ci de celui-là. (...) »⁸

La réflexion de R. Girard nous présente, de manière concrète, la nature du lien qui existe entre le contenu des mythes et les violences collectives historiques. A partir du cas du Rwanda, nous reviendrons sur le caractère sacrificiel des événements à partir des faits historiques.

En effet, comme le souligne R. Girard, la « **consubstantialité** » entre les « coupables » désignés et leurs crimes supposés dans le mythe pourrait nous éclairer en ce qui concerne les crimes génocidaires au Rwanda : non seulement ces crimes sont liés aux mythes des origines – il s'agit en quelque sorte de « crimes mythiques » qui se répètent sans cesse et sans possibilité d'élaboration sur le plan psychique, mais aussi, les auteurs de ces crimes sont non identifiables sous le couvert de la foule. D'où **indifférenciation sociale** qui caractérise certains crimes collectifs – en particulier des génocides - dont les victimes peuvent même être des proches parents des bourreaux.

⁸ *Ibid.*